



4 ANS DÉJÀ !

EDITORIAL

C'est en **décembre 2013** que l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH) a été créée avec pour objectif d'aider les enfants du Zanskar à avoir accès à un enseignement scolaire de qualité. Depuis cette date, elle collabore avec l'association française AaZ pour soutenir le développement et le bon fonctionnement de la **Lamdon Model High School (LMHS)** de Pipiting près de Padum dans le Zanskar.

L'école compte à ce jour près de **300 élèves**, de la maternelle jusqu'à la classe terminale, et son taux de réussite la classe parmi les meilleurs du Zanskar. Elle peut également s'enorgueillir d'avoir mis en œuvre, avec un certain succès, son objectif de parité des genres, tant au niveau des élèves que du corps enseignant.

AaZ-CH, pour sa part, parraine directement **11 élèves** de l'école, c'est-à-dire couvre, chaque année, les coûts

induits pour l'écolage de ces élèves (fournitures scolaires, salaires des professeurs, uniformes, ...). Parrainer un élève étant un engagement de longue durée, AaZ-CH a décidé de **constituer un fonds de réserve** permettant de garantir les frais de parrainage pour toute la durée de la scolarisation des élèves qu'elle soutient. Pour alimenter ce fonds, AaZ-CH doit encore trouver un financement de **60'000 CHF**.

Un enseignement de qualité suppose également des infrastructures de qualité. Un nouveau corps de 3 bâtiments scolaires a été inauguré en août 2014 offrant un nouveau cadre d'enseignement et d'étude nettement amélioré par rapport à ce qui existait précédemment.

En mai de cette année commençait **la construction d'un bâtiment résidentiel** sur le campus de l'école permettant d'héberger des élèves vivant dans villages éloignés de l'école et ne pouvant pas rentrer chez eux durant la période scolaire. AaZ-CH s'est engagé à financer la construction, la maintenance et les frais opération-

nels de cette résidence. Pour boucler le financement de ce projet, AaZ-CH doit encore trouver **61'000 CHF**.

Pour mener à bien ses engagements et ses projets, AaZ-CH a pu compter par le passé sur votre soutien et votre générosité. Mais les défis futurs demeurent et requièrent une recherche constante de nouveaux fonds. C'est pourquoi nous espérons pouvoir compter sur vous pour votre apport financier et pour faire mieux connaître autour de vous l'activité et les objectifs de notre association.

Merci encore pour votre soutien.

JEAN-PIERRE KELLER

PRÉSIDENT



LAMDON MODEL HIGH SCHOOL : SAISON 2016 - 2017

En 2016 des représentants d'AaZ-CH, Jean-Pierre Keller (président), son épouse Annick et Roland Froidevaux (secrétaire) ont rejoint au Zanskar les délégués d'AaZ France qui, chaque année, sont missionnés pour faire le point sur le fonctionnement de l'école et les projets en cours.

Ils ont pu ainsi assister aux réunions du Managing Committee, rencontrer les professeurs et les 9 élèves parrainés par AaZ-CH. Ils ont également assisté, le 16 août 2016, à la réunion des parents qui a élu, pour une durée de trois ans le nouveau Managing Committee (voir ci-contre).

En août 2017 l'école accueillait 291 élèves (149 filles et 142 garçons) répartis entre la Lower Kinder Garden (maternelle) et la classe X (terminale) et l'enseignement était dispensé par une équipe de 15 professeurs (9 hommes et 6 femmes) entourant le principal, Sonam Tenzin. Il est encourageant de constater que la **parité entre hommes et femmes**, objectif sous-

tendant l'activité de la LMHS, est bien respectée aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.

La qualité de l'enseignement dispensé par la LMHS est confirmée par les résultats de l'examen de fin de scolarité, organisé pour toutes les écoles du Ladakh et du Zanskar par le Ministère de l'Education de l'état du Jammu et Cachemire. En 2016, et pour la 3^{ème} fois depuis 1999 (2002, 2011 et 2016) tous les élèves ont passé avec succès cet examen sanctionnant douze années d'étude. **Ces résultats classent la LMHS comme la meilleure école du Zanskar.**

La majorité des élèves ayant obtenu leur certificat de fin d'étude poursuivent des études supérieures en dehors du Zanskar. Ces jeunes garçons et filles représentent un immense espoir pour la région et le retour de certains d'entre eux *au pays* ne peut que favoriser son développement et renforcer son identité.

LMHS MANAGING COMMITTEE 2016 - 2019

Président de l'école
Stanzin Chosgyal "Pali"

Secrétaire Général
Tenzin Puntsok

Trésorier LMHS
Dhakpa

Chairman LMHS
Lobsang Dhamchoe





RESIDENTIAL BUILDING PROJECT (RBP)

La bonne réputation de la LMHS fait qu'elle attire des élèves non seulement de la région de Padum / Pipiting où elle est implantée, mais également de villages parfois fort éloignés dans des vallées adjacentes. Avec pour conséquence que les élèves de ces villages ne peuvent souvent pas rentrer chez eux durant la semaine, voire durant toute l'année scolaire, et qu'ils doivent trouver des arrangements ad hoc avec des familles vivant à proximité de l'école. Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante.

Pour remédier à cette situation **AaZ-CH s'est engagée à financer la construction, la maintenance et les frais opérationnels d'un nouveau bâtiment résidentiel** (Residential Building Project).

Le projet a été conçu par les architectes (Atelier Tanka, Toulouse, France) ayant déjà mené à bien la réalisation du nouveau campus de la LMHS inauguré en 2014 permettant ainsi de capitaliser sur leur retour d'expérience.

La construction du bâtiment a débuté mai 2017 et les travaux de terrassement se sont d'ores et déjà achevés. Si tout se passe comme prévu le bâtiment devrait être terminé en septembre 2019.

Budgété à 196'000 CHF, AaZ-CH a déjà reçu à ce jour 135'000 CHF à titre de subvention de la part de fondations et banques privées ainsi que de communes genevoises. **Trouver les 61'000 CHF permettant de boucler le financement de ce projet est le défi majeur d'AaZ-CH pour 2018.**

Ce bâtiment de **220 m²** permettra

- d'accueillir une vingtaine d'étudiants venant des villages les plus reculés du Zaskar dans **6 chambres** de 15 m² chacune
- d'offrir **un lieu d'étude** pour les résidents et permettre l'organisation de cours privés

Il comportera également

- Une **cuisine commune** de 15 m² et de **deux salles de bain** séparées du bâtiment principal, une pour les filles et l'autre pour les garçons
- Un **logement** de 21 m² pour un **professeur ou surveillant**

Ce projet répondra à deux principes déjà utilisés pour le nouveau campus :

- Vu le taux d'ensoleillement important au Zaskar, le chauffage sera assuré par **des panneaux solaires** et l'utilisation d'un système solaire passif (orientation du bâtiment par rapport au soleil, présence d'un couloir faisant office de **sas thermique**)
- Respecter les **normes antisismiques** pour garantir au maximum la sécurité des écoliers et des enseignants (le Zaskar est situé dans la zone himalayenne, à risque de 4 sur 5 dans l'échelle internationale)



ACTION DE PARRAINAGE AAZ-CH

AaZ-CH parrainait **9** enfants en 2016, **11** élèves en 2017. Au vu les demandes de parrainage en liste d'attente elle devrait en parrainer **14** en 2018. Cette progression est réjouissante, ce d'autant plus que le parrainage étant nominatif, chaque nouvel enfant parrainé permet d'établir de nouveaux contacts et échanges avec les familles du Zanskar.

AaZ-CH se doit cependant d'être attentif à l'aspect financier de ces parrainages. **En 2017 le coût de parrainage annuel, pris totalement en charge par AaZ-CH, s'élevait à 420 CHF par enfant.**



En 2018 ce coût devrait s'établir à 450 CHF, compte tenu de l'évolution du taux de change de la roupie indienne et de l'inflation indienne.

Si à ce jour les frais de parrainage sont couverts par les montants versés par les parrains d'élèves et les parrains d'école, tel ne pourrait plus être le cas à l'horizon 2020 si la progression des coûts continuait au même rythme.

AaZ-CH se devra donc de trouver une solution pour pouvoir continuer à couvrir ses engagements.

VOTRE SOUTIEN EST TRÈS IMPORTANT

Assurer le financement de nos engagements est un défi permanent pour notre association :

- Sur la durée de sa scolarisation (10 à 12 ans), **chaque élève coûte près de 6'000 CHF** à l'association AaZ-CH
- Le financement pour la construction du nouveau bâtiment résidentiel n'est pas encore complètement bouclé et **61'000 CHF restent à trouver**

En faisant un don à AaZ-CH vous nous donnez les moyens de continuer notre action en faveur des enfants du Zanskar et faire en sorte que leur espoir se réalise.

Quel que soit le montant versé, 100, 150, 200 CHF ou plus, nous vous en remercions.

Le montant de votre donation peut être versé sur le compte bancaire suivant :

**Banque Cantonale de Genève
ASS SUISSE POUR L'AIDE AU ZANSKAR
IBAN CH46 0078 8000 0504 2020 8**

Pour nous contacter :

Association Suisse pour l'Aide au Zanskar
10, chemin de Drize
CH-1256 Troinex

info@aaz-ch.org
www.aaz-ch.org

